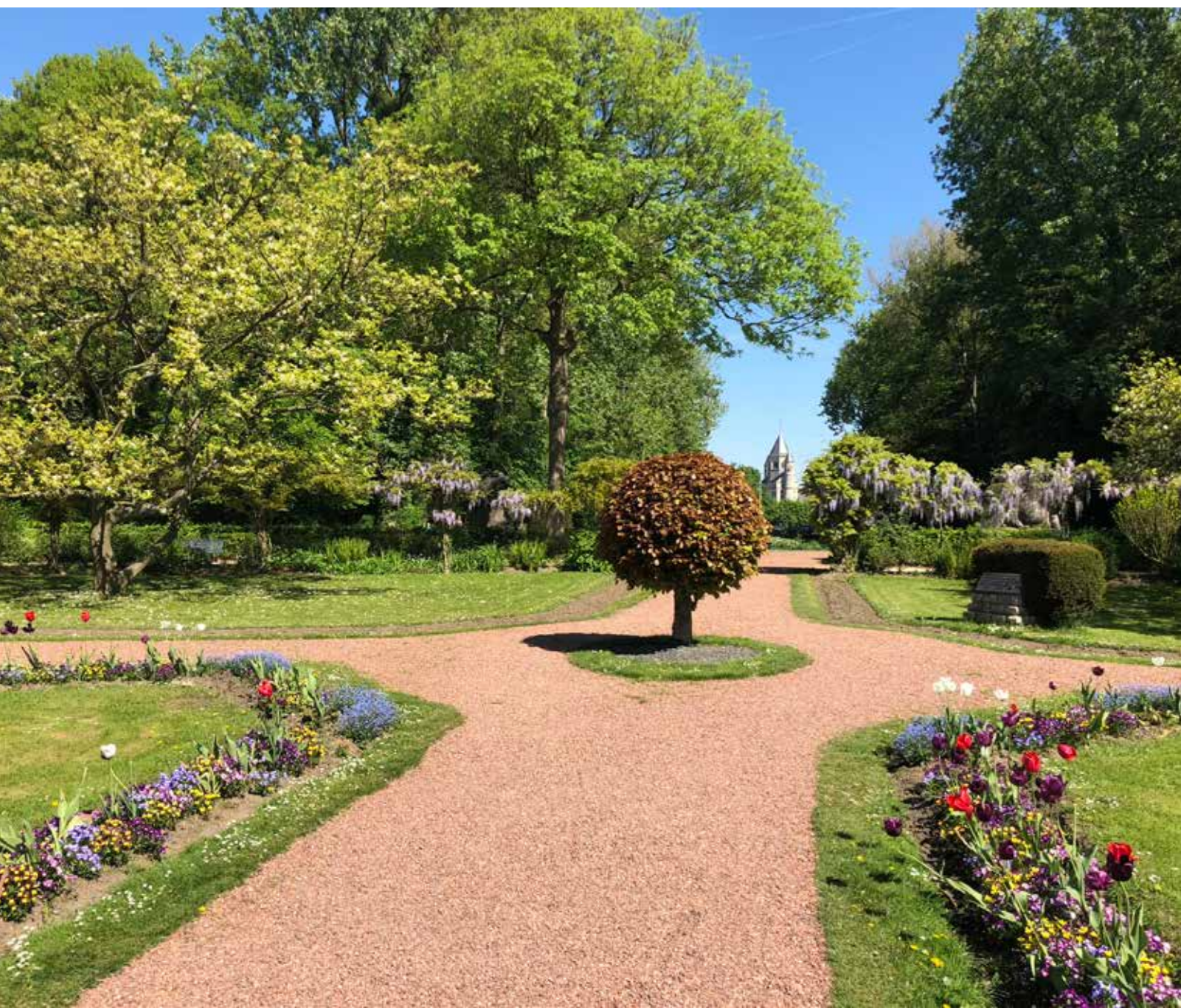


# Déclaration de Politique Communale 2019-2024



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
Programme Stratégique Transversal (PST)	5
<b>Axe 1 – Pour une meilleure gouvernance</b>	<b>6</b>
<b>Axe 2 – Pour une meilleure participation citoyenne et associative</b>	<b>7</b>
Comités de quartier	7
Maison de la participation	7
Associatif	7
<b>Axe 3 – Nivelles, ville en développement durable</b>	<b>8</b>
Développement territorial	8
Objectifs	8
Actions	8
Outils participatifs	8
Logement	10
Mobilité	10
Objectif	10
Actions	10
Propreté	11
Actions	11
Actions de soutien à la participation citoyenne dans le cadre des mouvements de Transition	11
Plan communal de développement de la nature (PCDN)	12
Agenda 21	12
Espaces verts	12
Agriculture	12
Circuits courts	12
Promotion de l’agriculture	12
Bien-être animal	12
Énergie	13
Objectif 2030	13
Actions	13
Lutte contre les inondations	14
Travaux	14
<b>Axe 4 – Nivelles, ville intelligente</b>	<b>15</b>
En matière de participation citoyenne	15
En matière de gouvernance	15
En matière de services	15
En matière de développement durable et de qualité de vie	15
Mobilité	15
Tourisme	15
Lutte contre les inondations	15
<b>Axe 5 – Nivelles, ville sociale</b>	<b>16</b>
Action sociale - CPAS /Cohésion	16
Cohésion sociale et Egalité des Chances	16
Adhérer à la Charte européenne	16

Intégration et inclusion de tous les citoyens	16
Lutte contre le gaspillage et le surendettement	16
Lutte contre le gaspillage alimentaire	16
Audit énergétique des bâtiments	16
Plan de Cohésion sociale	17
Objectifs	17
Finalisation des dossiers suivants	17
<b>Axe 6 – Services à la population</b>	<b>18</b>
Accueil extrascolaire	18
Actions	18
ALE	19
Action	19
Cimetière	20
Commerce et entreprises	20
Commerce	20
Entreprises	21
Culture et mémoire nivelloise	21
Enseignement	22
Environnement	23
Intégration et inclusion	23
Mobilité	23
Création d’une nouvelle école fondamentale	23
Enseignement artistique	24
Fêtes et folklore	24
Foire & Marchés	25
Jeunesse	25
Mouvements de jeunesse	25
Plaine de vacances	25
Maison des Jeunes	25
Jumelage	25
Patrimoine	26
Petite Enfance	26
Promotion de Nivelles	26
Santé	26
Actions	26
Sécurité	28
Seniors	28
Solidarité internationale, droits humains et intégration	29
Sport	29
Tourisme	30
Actions	30
Outils	30
<b>Axe 7 – Finances</b>	<b>31</b>





# Introduction

Nivelles, notre ville, compte près de 29.000 habitants.

Véritable ville à la campagne, Nivelles est dotée d'un cœur historique exceptionnel et d'atouts positifs reconnus :

- Une dynamique économique et sociale affirmée grâce à la présence de nombreuses entreprises et d'acteurs sociaux et économiques
- Un important pôle scolaire
- Des institutions judiciaires du Brabant wallon
- Une dynamique associative, folklorique et sportive

La Ville de Nivelles se doit de relever les enjeux globaux qui la touchent :

- Démographiques (ex. : augmentation de la population)
- Sociétaux (ex. : changement climatique)
- Emergence et utilisation croissante des nouvelles technologies

Nivelles veut aussi s'inscrire, avec ses habitants et ses visiteurs, dans un développement durable. Ainsi, la croissance soutenable de la population doit s'intégrer socialement et harmonieusement dans un contexte de pression foncière et de la politique climatique.

Le développement futur de Nivelles et de ses villages intégrera des politiques de mobilités alternatives, d'animation économique, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'utilisation rationnelle de l'énergie, d'alimentation et de gestion des déchets s'inscrivant dans une politique climatique ambitieuse.

Le projet détaillé dans la présente Déclaration de Politique Communale permet de relever ces défis et de faire de la Ville de Nivelles un territoire intelligent.

## // Programme Stratégique Transversal (PST) //

La Ville traduira le présent programme en projets concrets et actions prioritaires tel que prévu par le document stratégique intitulé « Programme Stratégique transversal ».

Celui-ci constituera un outil stratégique permanent qui aidera le Collège communal à mieux programmer ses politiques en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

La réalisation de ce programme nécessitera le soutien de tous les services communaux.

Le CPAS élaborera également un PST sur base de sa Déclaration de Politique Sociale.



## Axe 1 – Pour une meilleure gouvernance

Les principes de bonne gouvernance doivent guider l'action des mandataires publics et du personnel de l'administration.

Nous nous engageons à :

- Assurer la présence du bourgmestre et des échevins à raison de au moins 2,5 jours par semaine pendant les heures d'ouverture de l'administration communale
- Proposer une formation continuée des conseillers communaux et des conseillers du CPAS
- Publier les décisions du conseil communal
- Publier les budgets et comptes communaux et du CPAS sur le site internet
- Développer un e-guichet
- Adopter une procédure uniformisée pour l'octroi de subsides et l'évaluation de leur utilisation
- Adopter une procédure commune pour les contrats de gestion des asbl avant reconduction
- Consolider la gestion des Ressources Humaines pour le personnel
- Garantir une gestion du personnel en application du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD)
- Instaurer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics
- Instaurer une ouverture du service 'Population' le samedi matin





## Axe 2 - Pour une meilleure participation citoyenne et associative

---

Une Ville moderne travaille pour et avec les citoyens.

Ces principes doivent s'appliquer à toutes les actions publiques menées par le Collège communal et l'administration.

Le Collège communal entend prendre des mesures favorisant la participation des Nivelloises et des Nivellois.

### // Comités de quartier //

- Procéder à une évaluation du fonctionnement des comités de quartier en les impliquant dans le processus
- Déploiement des comités :
  - Augmenter le nombre de comités afin d'améliorer la participation des habitants dans la vie du quartier
  - Soutenir ces comités dans l'organisation de leurs activités
- Mise en place d'un système de budgets participatifs à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes de Wallonie, après étude de la faisabilité

### // Maison de la participation //

- Concrétiser la mise en place de la Maison de la participation sur base du document approuvé par le Collège du 29/01/2018
- Assurer la représentativité des citoyens et des associations
- Établir des liens avec le Centre culturel et la Maison des Sports
- Soutenir l'implication citoyenne dans le développement de la Ville
- Créer une commission communale de la Citoyenneté et de la Participation

### // Associatif //

- Soutien aux activités des associations par le biais de la Maison de la Participation
- Accroître le soutien au développement du volontariat à Nivelles
- Créer un e-répertoire de l'associatif nivellois



## Axe 3 – Nivelles, ville en développement durable

Le développement durable est transversal et doit intégrer les politiques de mobilité, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'animation économique et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

La Ville soutiendra les initiatives s'inscrivant dans le mouvement de la Transition inspiré des films « Demain » et « Qu'est-ce qu'on attend ? ».

Le « zéro déchet », l'alimentation locale et bio, l'investissement citoyen dans les projets d'énergies renouvelables, les déplacements à vélo et en transports en commun seront développés avec les citoyens.

### // Développement territorial //

#### Objectifs

- Maîtriser le développement du territoire et de ses fonctions (mixité urbaine de fonctions et mixité sociale) en tenant compte des enjeux sociaux, économiques, démographiques, patrimoniaux, environnementaux (promotion des espaces publics verts dans tous les projets) et de mobilité
- Assurer la mixité des fonctions dans la mesure des possibilités

#### Actions

- Développer la ville en phase avec le Schéma de Développement territorial de la Wallonie (SDT)
- Donner la priorité aux projets de développement des sites d'activité économique désaffectés et aux sites proches de la gare et de l'hyper-centre
- Renforcer et protéger la couronne verte en gelant l'urbanisation des zones d'aménagement communal concerté (ZACC)
- Etablir une charte concernant les charges d'urbanisme

#### Outils participatifs

- Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)
- Comités de quartier
- Concertations citoyennes en amont des projets immobiliers
- Ateliers urbains





## // Logement //

- Garantir une offre diversifiée de logements en phase avec le SDT, assurant la mixité sociale
- Développer l'offre de logements publics en partenariat avec la société « Habitations sociales du Roman País »
- Développer une expérience pilote d'habitat léger
- Poursuivre et amplifier la lutte contre les logements insalubres et inoccupés

## // Mobilité //

### Objectifs

- Favoriser d'autres manières de se déplacer
- Atteindre 10% d'usagers se déplaçant à vélo (4% actuellement)

### Actions

- Etendre les missions du groupe 'Circulation' à une réflexion orientée en permanence vers le partage des axes routiers en collaboration, le cas échéant avec le SPW, le TEC, la SNCB, les associations locales telles que Nivelles Entreprises et Nivelles Commerces, ...)
- Dédier une personne qui est l'interlocuteur privilégié pour toute la problématique des modes actifs que ce soit avec les associations (GRACQ), les citoyens, les aménagements sur Nivelles
- Augmenter l'offre de parkings 'vélos' particulièrement avec des modèles sécurisés
- Développer les itinéraires cyclables particulièrement ceux en sites propres
- Etudier, dans le cadre du Plan communal de Mobilité (PCM), la mise en œuvre et le réaménagement des boulevards afin d'améliorer la fluidité du trafic, le multi usage, l'offre de parking et d'envisager la diversification par de nouveaux modes de transport
- Favoriser le partage des parkings privés y compris ceux appartenant aux pouvoirs publics (ex. : CPAS, ...)
- Développer l'offre en voitures partagées
- Améliorer la mobilité scolaire et mettre en place des partenariats avec les écoles pour la mobilité active
- Mettre le cœur des villages en zones 30
- Programmer la réfection des trottoirs
- Etudier l'extension du piétonnier dans le cadre de la mise à jour du Plan communal de Mobilité (PCM)
- Adapter les vitesses en fonction des nouvelles dispositions du Code de la Route



## // Propreté //

### Actions

- Organiser des « nettoyages de printemps »
- Poursuivre la lutte contre les incivilités environnementales
- Lutter contre la présence des mégots et des chewing-gums dans les espaces publics
- Sensibiliser et agir pour tendre vers le « zéro déchet » dans l'administration communale et lors des manifestations publiques dans le respect des règles d'hygiène
- Soutenir l'HoReCa dans ses initiatives « zéro déchet »

## // Actions de soutien à la participation citoyenne dans le cadre des mouvements de Transition //

- Apporter un soutien aux initiatives citoyennes en assurant leur promotion
- Proposer d'inscrire des actions dans l'Agenda 21
- Envisager les synergies avec la Maison de la Participation

## // Plan communal de développement de la nature (PCDN) //

- Evaluer le fonctionnement du PCDN
- Soutenir les bénévoles dans les actions actuelles et futures
- Assurer le lien entre le PCDN et l'aménagement du territoire (ex. : représentant du PCDN à la CCATM)

## // Agenda 21 //

- Évaluation des actions de l'Agenda 21 permettant son actualisation par exemple avec un volet « énergie » et « transition »

## // Espaces verts //

- Etendre le développement des « cimetières nature »
- Entamer un programme de végétalisation du centre-ville (création d'espaces verts, plantations d'arbres, encourager les toits et murs végétaux) avec des essences locales
- Poursuivre la rénovation du parc de la Dodaine
- Soutenir l'installation de composts collectifs dans les quartiers
- Soutenir l'installation de potagers collectifs

## // Agriculture //

### Circuits courts

- Aider à l'organisation des circuits courts à Nivelles avec les producteurs / intermédiaires et consommateurs
- Promouvoir les produits locaux (ex. : sur le marché hebdomadaire)
- Privilégier les produits locaux dans les écoles et les administrations (ex. : cantines, services communaux, CPAS, ...)

### Promotion de l'agriculture

- Poursuivre l'organisation de la Foire agricole en mettant en valeur les produits locaux
- Assurer la transmission d'informations sur les programmes européens, fédéraux et régionaux en matière de biodiversité

## // Bien-être animal //

- Interdire les manèges à poneys lors des foires
- Maintenir une opération permanente de stérilisation des chats errants
- Mener des actions de sensibilisation au bien-être animal dans les écoles
- Organiser un cycle de conférences ou tables rondes sur le bien-être animal
- Privilégier les techniques les moins nuisibles lors des tirs de feux d'artifice

## // Énergie //

### Objectif 2030

- Réduction de 50 % des émissions des gaz à effet de serre (GES) sur le territoire communal

### Actions

- Mise en œuvre du Plan Climat
- Soutien de la Ville dans les financements citoyens en faveur de projets d'énergie renouvelable
- Instaurer des clauses énergétiques dans les marchés publics en faveur des énergies renouvelables
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux en exécution du Plan Climat
- Installer des bornes pour voitures et vélos électriques
- Développer des actions de sensibilisation à l'Utilisation rationnelle de l'Energie (URE) à la Ville et au CPAS (par ex. par l'engagement d'un tuteur énergie)
- Poursuivre l'octroi de primes à l'isolation thermique des logements des particuliers
- En collaboration avec l'inBW, la Ville deviendra productrice d'énergie renouvelable





## // Lutte contre les inondations //

- Mise en œuvre du plan anti-inondation
- Créer un groupe de travail au sein de l'administration communale pour lutter contre les inondations (groupe prévention inondations – GPI)

## // Travaux //

- Instaurer un principe de marchés publics avec des clauses sociales et environnementales
- Améliorer la planification des travaux en actualisant le plan d'aménagement des quartiers périphériques et des villages
- Mettre en œuvre un plan de rénovation des espaces pour les modes actifs (trottoirs, espaces pour les cyclistes, ...)
- Rénover et entretenir régulièrement toutes les aires de jeux communales



## Axe 4 – Nivelles, ville intelligente (Smart City)

Il est essentiel d'intégrer la notion de Smart City (ou « territoire intelligent ») dans le développement de Nivelles.

Une Smart City est un territoire utilisant largement les technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'améliorer la qualité des services urbains au profit des citoyens et de la transition durable. Cette compétence est transversale et doit se décliner dans les différents axes de cette déclaration de politique communale.

### // En matière de participation citoyenne //

- Favoriser les consultations citoyennes via un site internet permettant une véritable interaction entre la commune et les citoyens

### // En matière de gouvernance //

- Equiper la salle du Conseil communal d'une installation audio-visuelle modernisée qui permettra aux citoyens de suivre les débats

### // En matière de services //

- Développer un guichet électronique (e-guichet)

### // En matière de développement durable et de qualité de vie //

#### **Mobilité**

- Mettre en place une information en temps réel sur les places disponibles dans les différents parkings de la Ville notamment avec des panneaux d'information aux entrées de Nivelles

#### **Tourisme**

- Développer des prestations touristiques à travers une application pour smartphone (parcours historiques, ...)

#### **Lutte contre les inondations**

- Optimiser la diffusion des informations en cas de situation d'urgence grâce aux nouvelles technologies (ex. : capteurs)



## Axe 5 – Nivelles, ville sociale

### // Action sociale - CPAS//

Le but premier de la cohésion sociale est de réduire la fracture sociale et de proposer un environnement dans lequel chacun reçoit la possibilité d'accéder à un niveau de vie raisonnable en terme de dignité humaine.

La Ville de Nivelles a d'ailleurs décidé d'être une « Commune hospitalière », il faut donc assumer cette décision et la concrétiser dans les faits.

#### Cohésion sociale et Egalité des Chances

- S'adapter au vieillissement de la population
- Renforcer et développer le « Service d'aides aux familles et du maintien au domicile de la personne âgée » ainsi que les « Centres de Jour », afin de pouvoir alléger la charge qui pèse sur les aidants proches ou conjoints, parfois eux-mêmes déjà fragilisés
- Vu le vieillissement croissant de la population et le manque de place disponible en maison de repos, ce maintien est un véritable défi actuel et d'avenir pour préserver la qualité de vie et la dignité de la personne fragilisée
- Pour les personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles avec le plus d'autonomie possible, le CPAS continuera à développer des services appropriés tels que les Centres de jours, les repas-sur-roues, le service de repassage, le taxi social, ...
- Construire l'extension (29 lits dont 4 lits court-séjour) de la maison de repos du CPAS « Nos Tayons »

#### Adhérer à la Charte européenne

- Pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Promouvoir le « gender mainstreaming » (prise en compte du genre dans les budgets communaux, dans les nouvelles infrastructures, dans l'aménagement des voiries, ...)

#### Intégration et inclusion de tous les citoyens

- Promouvoir l'éducation et l'accès à la citoyenneté, le bien vivre ensemble, concrétiser nos engagements « Nivelles, commune hospitalière »
- Etudier l'organisation des logements groupés solidaires

#### Lutte contre le gaspillage et le surendettement

- Création d'un service Médiation et Energie regroupant le service agréé de Médiation de Dettes et la Cellule Energie du CPAS, regroupant toutes les aides sociales spécifiques relatives à l'énergie au sens général du terme
  - À leur demande, le CPAS accompagnera les citoyens afin d'optimiser leur consommation énergétique dans un sens d'URE



## Audit énergétique des bâtiments

- Projet pilote à la « Résidence Samiette » dans le cadre du projet Politique locale Energie Climat - POLLEC (isolation de la structure, changement de chaudière)

## Lutte contre le gaspillage alimentaire

- Organisation d'ateliers de sensibilisation à l'alimentation équilibrée en partenariat avec l'épicerie sociale « EPISOL » et l'exploitation du jardin collectif
- Sensibilisation au compostage et au tri des déchets
- Renforcement du principe du circuit court dans les marchés publics

## // Plan de Cohésion sociale //

### Objectifs

- Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le Plan de Cohésion sociale permet de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement dans sa ville
- Le Plan de Cohésion sociale s'efforcera de promouvoir l'exercice des droits fondamentaux pour lutter contre toute forme de précarité afin de réduire, au niveau individuel, la pauvreté et les inégalités et, au niveau collectif, contribuer à la création d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous

### Finalisation des dossiers suivants

- Extension de la Maison de Repos / Maison de Repos et de Soins : 29 lits, en respectant la Convention des Maires
- Projet autonomie énergétique au Moulin de la Foulerie et de ses annexes dans le cadre d'un projet d'insertion socio-professionnelle
- Création d'habitat groupé et solidaire d'insertion, sur base de projet de vie





### // Accueil extrascolaire //

L'accueil extrascolaire concerne la prise en charge de tous les jeunes de 2,5 à 18-20 ans en dehors des temps scolaires. Il concerne les jeunes quels que soient le niveau social, l'âge, le sexe et les origines culturelles.

La qualité des lieux, du matériel et des encadrants doit constituer une priorité incontournable.

Les activités extrascolaires à Nivelles comprennent les écoles de loisirs, la plaine de vacances communale, la maison des jeunes, les mouvements de jeunesse et clubs sportifs, le conseil communal des enfants, ...

### Actions

- Poursuivre le programme CLE (coordination locale de l'enfance de l'ONE)
  - Promouvoir l'offre d'accueil
  - Mettre l'accent sur le bien-être et la qualité des lieux d'accueil (collations saines et locales)
  - Sensibiliser à la diminution des déchets
  - Développer et poursuivre les échanges intergénérationnels et interculturels
  - Respecter les différences de chacun

- Proposer des alternatives aux transports en voiture en favorisant les transports en commun, le vélo ou la marche
- Impliquer davantage d'opérateurs d'accueil dans le programme CLE, en insistant sur les formations continues proposées à tout(e)s les accueillant(e)s assurant l'accueil extrascolaire
- Promouvoir et informer les utilisateurs sur les différentes possibilités d'accueil extrascolaire
- Créer un salon de l'accueil extrascolaire et de la petite enfance

### **Ecoles de devoirs (EDD)**

- Promouvoir et donner les moyens nécessaires à la réalisation des missions des écoles de devoirs
- Maintenir la gratuité dans les EDD communales
- Soutenir les actions de la Commission communale des Écoles de Devoirs nivelloises (CCEDDN)

### **Plaine de vacances**

- Assurer la qualité de l'accueil des enfants (activités variées, ludiques et citoyennes) tout en garantissant un prix modéré
- Renforcer le partenariat avec le CPAS pour les familles en situation de précarité
- Mettre en place une formation à l'animation et aux responsabilités de centre de vacances à destination des jeunes encadrants
- Elargir l'accueil des plaines de vacances à d'autres périodes par exemple, les vacances de printemps

## **// Agence Locale pour l'Emploi (ALE) //**

La Ville est acteur au sein des ALE, par décret.

En collaboration avec les structures impliquées, nous souhaitons continuer à développer l'offre de services auprès des structures privées.

### **Action**

- Organiser un Salon de l'Emploi en association avec les partenaires socio-professionnels



## // Cimetières //

- La Ville poursuivra la transformation de ces lieux de recueillement (verdurisation, réaménagements des cimetières, en priorité celui de Monstreux)
- Créer un espace pluraliste pour les cérémonies funéraires
- Etudier la faisabilité de créer un cimetière pour animaux de compagnie
- Rénovation des parcelles des Etoiles pour une plus grande mise en valeur

## // Commerce et entreprises //

### Commerce

Nivelles connaît un développement économique diversifié avec un secteur d'entreprises dynamique et un secteur de distribution extra-muros en plein essor.

Le secteur commercial du centre-ville, à l'instar de nombreuses villes de moyenne taille, peine à maintenir la tête hors de l'eau. Des commerces spécifiques ont néanmoins trouvé leur place et leur zone de chalandise.

- Actualiser le schéma de structure commerciale et le mettre en œuvre dans une approche structurelle des besoins des consommateurs en fonction des moyens de déplacements et des habitudes de consommation
- Création d'un label « Made in Nivelles » et d'un label « Accessibilité pour tous » (PMR, ...)
- Renforcer la partie animation de notre centre-ville en relation avec les autres acteurs de la ville (Nivelles Village, braderie, marché de Noël, etc)
- Mise en place d'une application web interactive facilitant l'accès à l'information (parkings, agenda, bons plans commerciaux, activités culturelles, événements sportifs, ...)

## Entreprises

- Poursuivre les synergies avec l'intercommunale inBW pour la bonne gestion des parcs d'affaires présents sur notre commune, y compris dans les initiatives innovantes
- Impliquer les entreprises des parcs d'affaires aux projets culturels, sportifs, environnementaux, sociaux et autres
- Encourager des plans de déplacements d'entreprise

## // Culture et mémoire nivelloise //

- Mettre en conformité et assurer l'entretien des infrastructures culturelles de la Ville, en étroite collaboration avec les autres partenaires publics (CPAS pour le musée ; Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour le Waux-Hall)
- Relancer la demande de reconnaissance du Centre Culturel Nivellois (CCN) auprès de la FWB et poursuivre ainsi le développement de l'offre pluriculturelle à Nivelles avec l'ambition de devenir l'espace de coordination de référence avec et pour les citoyens
- Aider et soutenir l'intégration du cinéma dans l'offre culturelle fournie par le CCN
- Etudier et développer, en association avec l'expertise scientifique du Musée, un projet de création d'une plate-forme web interactive qui permettrait à tous citoyens de télécharger ses photos, vidéos et textes pour nourrir la mémoire collective. Instaurer des ponts de partenariat entre la Culture et le Tourisme afin de valoriser le patrimoine nivellois
- Dynamiser et intensifier l'accès à la culture pour tous, notamment en renforçant les collaborations avec le CPAS, le Guichet social et l'asbl Article 27
- Amener les arts dans les lieux publics (bâtiments communaux, Palais de Justice, ...) et ouvrir ces lieux au public ; accroître l'accessibilité des œuvres d'art, et des artistes au sein de la vie communale (redynamiser le répertoire d'artistes ; développer des rencontres/ateliers entre artistes et élèves des écoles nivelloises)
- Optimiser la publicité des activités du CCN par les nouvelles technologies et par une communication visant à toucher d'autres publics (site internet « user friendly », optimisé pour les malvoyants, version « enfants »)
- Développer des collaborations entre la Maison de la participation et le CCN à travers notamment des actions artistiques citoyennes et des occupations de locaux
- Instaurer un partenariat de soutien aux jeunes artistes grâce au Fonds a clot « aux jeunes projets nivellois »
- Favoriser les partenariats entre Centres culturels environnants et entre communes voisines
- Développer des projets de résidence d'artistes ou de collectifs d'artistes ainsi qu'accroître les projets de production artistique.



## // Enseignement //

L'augmentation de la population et les besoins en matière d'enseignement nous amènent à la volonté de créer une nouvelle école fondamentale, soucieuse de son environnement et où une pédagogie alternative est proposée.

- Les collaborations entre les écoles des différents réseaux présents sur le territoire de la commune seront favorisées. La Ville veillera à coordonner et à tisser des liens entre les différentes activités qui s'adressent aux jeunes (sports, loisirs, culture, extrascolaire, social, intergénérationnel, citoyenneté, participation).
- Une attention particulière sera portée à la réalisation de projets ayant des objectifs de promotion de la justice, de la solidarité, de l'éveil au sens des responsabilités vis-à-vis des autres, de l'environnement et du patrimoine.
- La Ville initiera de manière périodique un forum inter-réseaux regroupant toutes les écoles maternelles et primaires, autour de thèmes tels que la santé, l'environnement, les énergies, ... en collaboration avec les associations de parents, les asbl, ...

L'introduction de méthodes pédagogiques alternatives dans les écoles communales sera soutenue :

- Favoriser les apprentissages en veillant à ce que chaque élève soit acteur de ceux-ci
- Promouvoir la transdisciplinarité (ex. : projets, ...)
- Promouvoir une pédagogie alternative et la formation des enseignant-e-s à cette pédagogie
- Soutenir les écoles dans les projets visant à agrandir le parc informatique (TBI, accès réseau, formation, ...)

- Intégrer dans les cahiers de charges des marchés publics et à destination des écoles communales un critère général de qualité (cantine bio, boissons sans sucre ajouté, alimentation saine, locale et de saison, peinture bio, ...)

## Environnement

- Suggérer, soutenir, organiser des campagnes de réflexion et la formation des enseignants et des jeunes dans le domaine de l'alimentation de qualité et/ou la consommation responsable (commerce équitable, création d'un potager) et respectueuse de l'environnement, dans toutes les écoles de Nivelles
- Conscientiser les acteurs scolaires sur la gestion de l'énergie
- Favoriser les activités intergénérationnelles
- Activités proposées :
  - Réaliser des activités de sensibilisation à l'environnement (jeux, théâtre, action, expériences, ...)
  - Développer des projets environnementaux (création d'un potager, ...)
 tant au niveau du fonctionnement de l'école que dans la pédagogie dispensée
  - Poursuivre des campagnes « commune propre » « quartiers propres » « écoles propres » en partenariat avec les habitants des quartiers, les étudiants, les enseignants, les mouvements de jeunesse, ...
  - Informer et expliquer aux écoles l'utilité d'un PCDN, de l'Agenda 21 et les impliquer dans des projets

## Intégration et inclusion

- Promouvoir l'école comme lieu d'intégration/inclusion dans la commune, la région, le pays, le monde
- Favoriser, soutenir et encourager des projets inter-écoles et inter-réseaux (ex: carnaval, forum des sciences, place aux enfants, journée de l'environnement, journées sportives, ...).

## Mobilité

- Impliquer les élèves et tous les partenaires de l'école (équipe éducative, parents, ...) dans l'analyse des besoins et possibilités en matière de mobilité
- Étudier la mise en place des déplacements collectifs: covoiturage, rangs scolaires (à pied, en vélo, ...) par quartier ou village, brevet « cycliste » et trajets en groupe
- Sécuriser les abords des écoles via une signalétique appropriée
- Aménager une zone sécurisée autour de l'école permettant le déplacement sans risque des jeunes (rue « scolaire », ...)
- Prévoir un parking vélo dans chaque école

## Création d'une nouvelle école fondamentale (Val de Thines)

- Construire un bâtiment respectant les meilleures normes énergétiques  
Cette construction devra tenir compte des besoins pédagogiques et de l'intégration/inclusion de tous.
- Veiller à un cadre verdoyant (cour, patio, toits, ...) qui permet la mise en place de potagers, composts, mares didactiques, ...

## // Enseignement artistique //

- Poursuivre les aménagements nécessaires des installations de l'Académie, notamment via la construction d'une extension (salle de danse & classes)
- Renforcer les partenariats existants entre la culture et l'enseignement artistique
- Continuer à promouvoir l'enseignement artistique au sein de l'enseignement, notamment en favorisant les synergies entre l'Académie et les établissements scolaires

## // Fêtes et folklore //

- Renforcer les éléments majeurs du folklore nivellois et leur promotion, comme le carnaval et le Tour Sainte-Gertrude tout en continuant à soutenir les autres festivités mettant en valeur les richesses de Nivelles et de ses villages
- Développer les initiatives folkloriques et festives en collaboration avec les comités de quartier
- Soutenir les sociétés folkloriques, les Confréries et la Consoeurie





## // Foires & Marchés //

- Etoffer l'offre des métiers (forains) en fonction de l'âge du public pour répondre à l'ensemble de la population intéressée

Le marché de Nivelles est le plus important du Brabant wallon et se positionne sur deux emplacements que sont la Grand-Place et la Place Emile de Lalieux.

Nous souhaitons maintenir ces deux espaces, en :

- Diversifiant l'offre (circuits courts, bio, artisanat, ...)
- Renforçant le lien entre ces deux lieux

## // Jeunesse //

La Ville de Nivelles doit permettre aux jeunes de s'épanouir et les aider à devenir des citoyens acteurs, responsables et critiques au sein de la société.

- Créer un Conseil consultatif de la jeunesse. Celui-ci aura comme objectifs :
  - De proposer un Plan Jeunesse Local
  - D'assurer la participation de l'ensemble des jeunes de la Ville
  - De rencontrer annuellement le Collège communal
- Dynamiser et valoriser le Conseil communal des Enfants

### Mouvements de jeunesse

À Nivelles, de nombreux mouvements de jeunesse de qualité sont présents et remplissent un rôle éducatif, social, ludique et permettent aux jeunes de vivre ensemble et de découvrir leur environnement (locaux, parc de la Dodaine, les rues de Nivelles, les bois, ...)

- La Ville continuera à soutenir par différents moyens les mouvements de jeunesse reconnus et encouragera l'organisation d'activités communes.
- Pour permettre d'offrir à chaque jeune l'accès aux mouvements de jeunesse, une étude de faisabilité sera réalisée afin de créer de nouvelles unités et de rentabiliser les locaux existants.

### Maison des Jeunes

- La Ville continuera à soutenir les missions de la Maison des Jeunes et veillera à adapter ses locaux en fonction de ses activités.

## // Jumelage //

- Renforcer les liens avec la Ville de Saintes (France) en impliquant la participation citoyenne
- Créer de nouveaux liens avec des villes rencontrant les mêmes enjeux que Nivelles

## // Patrimoine //

- Actualiser le cadastre du patrimoine communal
- Planifier l'entretien et/ou la rénovation des bâtiments publics communaux ou du CPAS

## // Petite Enfance //

- Renforcer les démarches d'accueil inclusif, avec l'encadrement et l'accompagnement adaptés des professionnels de la petite enfance et par le développement d'aménagements raisonnables
- Impulser les principes du développement durable dans l'ensemble des structures d'accueil et à un maximum de niveaux (alimentation, environnement, mobilité, nettoyants sains, déchets), via une approche d'information des professionnels du secteur, des propositions de formation adaptée et des aides concrètes à la mise en œuvre
- Développer un accompagnement à la parentalité et favoriser la participation des parents-partenaires
- Instaurer le guichet unique qui analyse les demandes et oriente les parents vers les services adaptés aux besoins, qui coordonne et structure la relation entre bénévoles et situations urgentes
- Soutenir les accueillantes à travers des aides à l'installation et poursuivre le développement de structures originales d'accueil à travers des charges d'urbanisme notamment
- Etudier les synergies possibles entre des structures d'accueil multiples afin de favoriser les relations sociales diversifiées et solidaires

## // Promotion de Nivelles //

- Réaliser une approche transversale de la promotion de Nivelles entre les différents acteurs (administration, associations (culturelles, sportives, festives, ...) citoyens, acteurs économiques) au moyen entre autres d'une application Web où l'ensemble des activités de Nivelles et de ses villages seraient relayées.
- Développer des synergies entre les différentes initiatives actuelles (ASBL, ...) dans un esprit de bonne gestion

## // Santé //

Au niveau communal, les actions en faveur de la santé sont essentiellement à caractère informatif et préventif

### Actions

- Promouvoir et généraliser l'alimentation saine dans les écoles, notamment en composant des repas équilibrés intégrant les circuits courts de production
- Organiser périodiquement un salon de la santé & du bien-être
- Organiser des conférences sur des questions de santé en lien avec les attentes d'information de nos concitoyens



- En collaboration avec la Maison des sports et la Régie Communale Autonome, mettre en place des dispositifs et des aménagements spécifiques dans la ville pour garder la forme (parcours VITA, circuit vélo, ...)

## // Sécurité //

- Faire de la cellule « pool roulage » de la zone de police un organe agissant en permanence sur notre territoire : aux endroits estimés dangereux par les statistiques et le regard citoyen, effectuer des contrôles les soirées et week-ends orientés vers l'alcool et la conduite sous influence de stupéfiants ainsi que des contrôles en tout temps orientés vers la vitesse inadaptée et le trafic de poids lourds
- Impliquer la cellule du « pool roulage » et les agents de quartier dans les activités organisées par les écoles, les associations, les partenaires, les festivités, afin de prodiguer des conseils aux usagers de la voie publique
- Encourager la création de nouveaux Partenariats Locaux de Prévention (PLP) afin que la sécurité devienne l'affaire de tous
- Associer la Police locale à l'élaboration des projets urbanistiques afin de créer des lieux de vie de qualité et sécurisés
- Assurer un accueil de qualité et permanent au Commissariat, en tenant compte des possibilités technologiques nouvelles afin que la plainte du citoyen soit prise en compte dans des délais rapides et qu'il soit orienté au mieux

## // Seniors //

- Soutenir les associations nivelloises des seniors
- Intensifier et coordonner l'information destinée aux seniors
- Développer les activités pour seniors



## // Solidarité internationale, droits humains et intégration //

- Poursuivre le soutien des initiatives locales de coopération et de solidarité, à travers notamment le Conseil Consultatif Nord-Sud et ses actions, ainsi qu'au moyen des aides à la coopération disponibles auprès de Wallonie-Bruxelles International
- Accroître le suivi des projets soutenus pendant leur phase de développement
- Initier des collaborations avec les services du CPAS, le Conseil Consultatif Nord-Sud et l'Echevinat de l'Égalité des Chances dans le cadre de la motion Commune hospitalière, entre autres, par la coordination d'actions entre les professionnels et les groupes de citoyens
- Identifier, fédérer et promouvoir les initiatives et les possibilités locales de coopération et de solidarité
- Développer des actions communales en faveur du commerce international équitable et bio
- Intégrer les actions citoyennes de solidarité, de défense des droits humains et d'intégration/inclusion au sein de la Maison de la participation (échanges, partages, coopérations Nord-Sud)
- Intensifier la solidarité entre Villes à l'échelle internationale par un partenariat avec l'Echevinat du jumelage en étudiant les possibilités de jumelage coopératif réciproque

## // Sport //

- Etablir un plan pluriannuel d'investissements comprenant :
  - Projet d'un nouveau centre sportif répondant aux exigences du sport moderne et aux obligations des fédérations sportives, dont les infrastructures équipées de revêtements multisports et répondant aux normes PMR et handisports
  - Mise à niveau des installations existantes
  - Étudier la faisabilité d'une installation indoor pour l'athlétisme
- Mise en place d'une Régie communale autonome
- Collaborer avec les Directions d'écoles dans le cadre de conventions d'utilisation de leurs salles de sport
- Mettre en oeuvre l'AGORA SPACE au quartier Sainte-Barbe qui fait partie du sport de rue et qui est indispensable vu le peu d'infrastructures existantes dans ce quartier
- Favoriser et aider l'organisation des compétitions sportives interscolaires en mettant à disposition les installations et en fournissant la logistique et l'aide appropriée
- Continuer l'organisation de journées sportives et récréatives pour les écoles - Pérennisation de l'activité annuelle « Nivelles Student Party » (NSP)
- Poursuivre le partenariat avec les entreprises (organisation de journées sportives et mises à disposition des installations sportives)
- Continuer la collaboration avec le CPAS
- Développer les sports de rue (ex. : Street work-out)

## //Tourisme //

La Ville de Nivelles regorge de richesses touristiques. La promotion du patrimoine et du terroir de notre cité doit se professionnaliser par les outils actuels et par les structures supra-communales que sont la Maison du Tourisme du Brabant wallon, le Commissariat Général au Tourisme et Wallonie Belgique Tourisme.

### Actions

- Réaliser un inventaire en continu des ressources et des potentiels de la ville
- Mettre en valeur le patrimoine acrot
- Proposer des visites pour le découvrir, adaptée aux besoins des visiteurs (web, durée, ...)
- Soutenir le bénévolat et les activités touristiques de proximité
- Augmenter l'offre d'hébergement en partenariat avec les hôtels existants, les maisons d'hôtes mais aussi la création d'une aire d'accueil pour les mobilhomes
- Mettre en valeur des initiatives sur base du plan « qualité tourisme »

### Outils

- Impliquer davantage de bénévoles nivellois et des professionnels du tourisme
- Guichet tourisme au sein d'une infrastructure d'information et de promotion partagée avec les acteurs du commerce, des fêtes, du folklore, du patrimoine et de la culture, etc





## Axe 7 – Finances

Les finances de la Ville sont saines grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics.

La dette est réduite de 20% ; le budget est à l'équilibre.

Cette situation a été rendue possible par une gestion dynamique et par une gestion active de la dette et des projets par la recherche de subsides.

Elle permet d'assurer de nouveaux investissements dans des projets de la Ville et du CPAS, indispensables pour les Nivellois et la concrétisation de cette Déclaration de Politique Communale.



*«Ils ne savaient pas que c'était impossible,  
alors, ils l'ont fait»*

Mark TWAIN (1835 - 1910)

Approuvé en séance du Conseil communal du 25 février 2019 par

Hubert BERTRAND (LB)  
Marie-Thérèse BOTTE (LB)  
Philippe BOUFFIOUX (LB)  
Isabelle BOURLEZ (Ecolo)  
Germain DALNE (LB)  
Valérie DE BUE (LB)  
Colette DELMOTTE (LB)  
Benoît GIROUL (LB)  
Vinciane HANSE (LB)  
Pierre HUART (LB)  
Gérard HUBAUX (Ecolo)  
Bernard LAUWERS (LB)  
Grégory LECLERCQ (Ecolo)  
Anaïs MARIQUE (Ecolo)  
Margaux NOTHOMB (LB)  
Sacha POSILOVIC (Ecolo)  
Pascal RIGOT (Ecolo)  
Laurie SEMAILLE (LB)  
Claudine THEYS (LB)

